

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU SYNDICAT MIXTE  
DU BASSIN VERSANT DU TARN-AMONT

**DE\_2019\_053**

**Élection des trois vice-présidents**

L'an deux mille dix-neuf et le cinq novembre, le comité syndical, dûment convoqué, s'est assemblé au nombre prescrit par la loi à Mostuéjols, sous la présidence de Henri COUDERC.

Étaient présents : André BOUDES, Lionel CAYRON, Patrick CONTASTIN, Henri COUDERC, Simone GÉLY, Daniel GIOVANNACCI, Hubert GRANIER, Serge GRASSET, René JEANJEAN, Madeleine MACQ, Gérard PRÊTRE, Guy PUEL, Guylène PANTEL

Étaient représentés : Claude ALIBERT par Guy PUEL, Bernard POURQUIÉ par Hubert GRANIER

Secrétaire de séance : Hubert GRANIER

Date de convocation : 28 octobre 2019

|                                    |               |                |
|------------------------------------|---------------|----------------|
| <b>Délégués du comité syndical</b> |               |                |
| En exercice : 20                   | Présents : 14 | Pouvoirs : 2   |
| <b>Résultat du vote</b>            |               |                |
| Pour : 14                          | Contre : 0    | Abstention : 1 |

Le comité syndical, après avoir délibéré,

Vu les statuts du Syndicat mixte du bassin versant du Tarn-amont, arrêtés par les préfets de l'Aveyron, du Gard et de la Lozère le 30 mars 2018 ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Considérant que l'élection d'un nouveau président implique d'élire les trois vice-présidents et les cinq délégués au bureau ;

**Procède** à l'élection des trois vice-présidents selon les modalités suivantes :

Pour chaque vice-président, le président Henri COUDERC fait un appel à candidature.

Résultats du premier tour de scrutin pour l'élection du premier vice-président

Est candidat : Hubert GRANIER.

Selon le choix du comité syndical, il est procédé à un vote à main levée.

**Résultat du vote :**

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 1

A obtenu :

Hubert GRANIER : 14 voix

SOUS-PREFECTURE DE FLORAC  
Date de réception de l'AR: 12/11/2019  
048-200080547-20191105-DE\_2019\_053-DE

Hubert GRANIER, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé premier vice-président du Syndicat mixte du bassin versant du Tarn-amont.

Résultats du premier tour de scrutin pour l'élection du deuxième vice-président

Est candidat : Madeleine MACQ.

Selon le choix du comité syndical, il est procédé à un vote à main levée.

**Résultat du vote :**

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

A obtenu :

Madeleine MACQ : 15 voix

Madeleine MACQ, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé deuxième vice-président du Syndicat mixte du bassin versant du Tarn-amont.

Résultats du premier tour de scrutin pour l'élection du troisième vice-président

Est candidat : Guy PUEL.

Selon le choix du comité syndical, il est procédé à un vote à main levée.

**Résultat du vote :**

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 1

A obtenu :


Guy PUEL : 14 voix

Guy PUEL, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé troisième vice-président du Syndicat mixte du bassin versant du Tarn-amont.

Ainsi fait et délibéré à Mostuéjols, les jours, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

**Le président, Henri COUDERC**



The image shows a circular stamp with the text "SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT TARN AMONT" around the perimeter. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink, which appears to be "Henri Couderc".

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en préfecture  
le 12/11/2019  
et publié ou notifié  
le 12/11/2019